



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies neurodégénératives

Question écrite n° 69479

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les besoins spécifiques en matière de prise en charge de la dépendance pour les patients atteints de maladies neurodégénératives. Pour les patients atteints de ces maladies d'origine génétique, telle la maladie de Huntington, et leurs familles se pose souvent le problème crucial du placement des patients dépendants, soit en hébergement permanent, soit en hébergement temporaire ou en accueil de jour. Il n'existe en effet aucune structure spécifiquement dédiée, la famille doit souvent se battre pour placer le patient ou décider de le garder au foyer, avec les risques que cela suppose. Les associations de familles se mobilisent pour demander la création de petites unités de vie de moins de vingt-cinq places pour une prise en charge adaptée. Il souhaite donc connaître les mesures qui pourraient être mises en oeuvre pour améliorer la prise en charge de ces patients.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69479

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6787